

MRC de La Haute-Gaspésie: RAPPORT ANNUEL DE SUIVI 2020 ET MISE EN ŒUVRE DU PGMR 2016-2020

No. Mesure inscrite au PGMR	Nom de la mesure	Description de la mesure	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
1	Sensibiliser et informer les citoyens et les ICI de la MRC à l'implantation de la collecte des matières organiques dans les secteurs visés	Donner de l'information, à travers différents médias, aux citoyens et aux ICI pour l'implantation de la collecte des matières organiques	MRC	2021	Non réalisé	Cette mesure a été reportée à l'automne 2021. En 2019, la MRC s'est engagée à signer une entente avec la Ville de Matane pour disposer de nos matières organiques à la plateforme de compostage qui sera située à leur installation du LET. Les études sont en cours de réalisation et des échanges avec le MELCC ont eu lieu afin d'obtenir un certificat d'autorisation environnementale. Le début de la collecte est espéré pour l'automne 2021, mais pourrait être retardée à 2022.
2	Sensibiliser et informer les citoyens et les petits ICI de la MRC à l'implantation du programme de compostage domestique dans les secteurs visés	Donner de l'information, à travers différents médias, aux citoyens et aux petits ICI pour l'implantation du compostage domestique dans les secteurs visés	MRC	2021	Non réalisé	L'information sera donnée au niveau de comment bien utiliser le bac brun, puisque nous avons optés pour une collecte sur l'ensemble de la MRC. Il sera ainsi plus facile d'évaluer notre performance réelle et de cibler les secteurs problématiques. Une campagne conjointe avec la Ville de Matane sera mise sur pied.
3	Promouvoir l'herbicyclage et le feuillicyclage dans l'ensemble du territoire.	Assurer la promotion et répondre aux questions des citoyens	MRC	2020	Réalisé	Complété avec la firme de communication Audace Marketing. Diffusion d'articles traitant du sujet et des capsules vidéo sur notre page Internet et sur notre page Facebook. Nous avons poursuivi cette année de la même manière.

4	Sensibiliser et éduquer les citoyens sur les objectifs du PGMR et les efforts à réaliser pour améliorer les performances en gestion des matières résiduelles.	Revoir à partir du début la bonne gestion des MR en diffusant de l'information constante et en créant un site internet dédié aux bonnes pratiques. En publiant des rappels et des nouvelles informations dans différents médias (web, journaux, télé communautaire etc)	MRC	En continu	Réalisé	Toujours en action avec la firme de communication Audace Marketing. Ajout et amélioration sur le site superbacs.com, diffusions de capsules sur le web, dans les journaux et à la télévision communautaire.
5	Informers les citoyens et les entreprises sur la valorisation des débris de CRD lors de l'octroi de permis de construction, rénovation ou de démolition par les municipalités.	Transmettre de l'information concernant les possibilités de traitement sur le territoire afin d'avoir une meilleure gestion des CRD.	MRC	En continu	Réalisé	Avec la firme de communication Audace Marketing, nous avons fait la création de capsules vidéo qui parlent des écocentres et de la possibilité d'y déposer des CRD. Nous avons formé davantage nos employés des écocentres afin qu'ils puissent expliquer aux clients, c'est quoi des CRD et aussi le but de séparer ces matières de celles destinées à l'enfouissement.
6	Communiquer avec l'ensemble des ICI de moyenne et grande taille afin de leur transmettre les informations essentielles sur la gestion des matières résiduelles dans la MRC	Créer des outils de communication afin de véhiculer les bonnes informations sur la saine gestion des matières résiduelles dans les entreprises.	MRC	En continu	Réalisé	Avec la firme de communication Audace Marketing, nous avons fait la diffusion de capsules web et des publications dans les journaux locaux. Ils ont reçu des affiches avec des informations pour mettre dans leurs cuisines où les employés prennent les repas.
7	Création d'un fonds cœur de pomme pour des projets en gestions des matières résiduelles	Fonds provenant des activités de vente dans les écocentres. Redistribution de l'argent dans des projets environnementaux.	MRC	En continu	Réalisé	Le fonds existe déjà et des organismes à but non lucratif ont déjà fait des demandes.

8	Adopter une politique de séances de conseil municipal sans déchets	Utilisation de document numérique, de vaisselle réutilisable, pichet d'eau, redistribution des restes de nourriture	MRC	En continu	Réalisé	Les séances du conseil de la MRC ont déjà été adaptées de cette façon cette année. Des tablettes ont été achetées pour les maires, les documents pour les séances sont gérés via Dropbox ou courriels et les organismes communautaires bénéficient des restes de nourriture s'il y a lieu. De plus, le repas sont servis dans de la vaisselle réutilisable, autant assiette, ustensile ou verre.
9	Adapter la réglementation en fonction des bannissements à l'élimination qui sont à venir.	Rédiger un règlement interdisant de disposer de papier, bois et carton dans la collecte des déchets. Interdire également les matières organiques lorsque la 3 ^e voie sera disponible.	MRC	2021	Non réalisé	Étant donné que le traitement des matières organiques n'est pas débuté, le règlement n'est pas encore rédigé. Par contre, ce dernier sera plus complet et regroupera l'ensemble de la gestion des matières résiduelles.
10	Mettre en place la collecte de la troisième voie dans certains secteurs plus urbanisés de la MRC	Déterminer les zones de collectes. Déterminer le nombre et le type de bacs nécessaires. Réaliser un nouveau calendrier de collecte. Déploiement sur le territoire.	MRC	2021	Réalisé en partie	L'étude des besoins au niveau des zones de collectes et des coûts associés a été réalisée par la firme Chamard Stratégies Environnementales. La collecte mécanisée se fera dans toute la MRC. Nous avons dirigé notre réflexion vers des bacs bruns de 240 litres pour tous. Nous allons signer une entente avec la Ville de Matane afin d'être partenaire dans la nouvelle plateforme de compostage qui sera située sur le même site que le LET de Matane Le nouveau devis de collecte est déjà rédigé en fonction d'ajouter la collecte des matières organiques lorsque la plateforme sera prête.

11	Mettre en place un programme de compostage domestique et communautaire dans les secteurs non visés par la collecte à 3 voies.	Analyse pour déterminer la stratégie d'implantation du compostage domestique et communautaire	MRC	2020	Réalisé	L'étude des besoins au niveau des zones de collectes et des coûts associés a été réalisée par la firme Chamard Stratégies Environnementales. Le conseil des maires a pris la décision de mettre le bac brun et de faire du porte-à-porte sur tout le territoire de la MRC. Cette mesure sera donc modifiée en fonction de l'étude et des réalités du territoire.
12	Faire l'inventaire des fosses septiques	Identifier et localiser l'ensemble des fosses septiques du territoire	MRC	2021	Non réalisé	Nous n'avons pas beaucoup avancé dans cette mesure, puisqu'il n'est pas simple d'avoir l'information nécessaire pour savoir où commencer. Les gens ont encore des droits acquis au niveau des anciennes installations septiques qui sont toujours fonctionnelles. On ne peut pas se fier uniquement aux demandes de permis, si nous voulons un inventaire réel. Nous allons probablement faire affaire avec une firme externe pour nous aider dans cette mesure.
13	Faire une étude sur la mise en place d'une collecte centralisée des boues de fosses septiques par la MRC.	Implanter une collecte des boues de fosses septiques, afin que ces dernières soient récoltées selon les normes prévues par la loi et qu'elles soient valorisées une fois qu'elles auront été traitées.	MRC	2022	Non réalisé	À venir, nous souhaitons d'abord effectuer l'inventaire des fosses septiques.

14	Maintenir un comité de gestion des matières résiduelles afin d'assurer le suivi du PGMR.	Adopter par résolution un comité de gestion des matières résiduelles Nommer les membres du comité Partager les comptes rendus des réunions avec l'ensemble des municipalités.	MRC	En continu	Réalisé	Le comité est déjà constitué. Nous tenons des réunions et nous consultons le comité sur les points de décisions importants. Par la suite, le résumé de la réunion est partagé avec l'ensemble du conseil des maires qui prennent ensuite les décisions appropriées.
15	Effectuer des études sur la valorisation de certaines matières résiduelles générées sur le territoire.	Octroyer des mandats qui ont pour objectif d'évaluer les possibilités locales de valorisation.	MRC	2020	Réalisé en partie	<p>En démarche avec certains partenaires. La MRC a effectué un diagnostic territorial en collaboration avec Synergie Gaspésie, programme soutenu par Recyc Québec. Certains liens sont possibles, mais assez complexes à établir pour la plupart. La grande distance routière demeure un enjeu majeur.</p> <p>D'autres démarches ont été entreprises avec des partenaires privées. Notamment, avec PureSphera pour la vidange des halocarbures (qui se fait déjà) en plus, de la récupération de mousses isolantes (qui ne se fait pas actuellement). Une autre initiative envisagée, était avec la compagnie Recyc Matelas, afin de récupérer les matelas, les divans, les chaises etc. (tout ce qui contient du tissu et de la mousse), mais faute d'abris sur le site ce type de récupération est impossible.</p> <p>La dernière possibilité que nous ayons envisagée était avec une compagnie qui récupère le styromousse de construction, mais encore une fois le manque d'abris sur le site et la distance routière à parcourir sont un frein aux initiatives ci-haut mentionnées.</p>

16	Effectuer une étude de faisabilité sur la transformation des matières putrescibles pour valorisation agricole en conformité avec le Plan de développement de la zone agricole (PDZA)	Suite au dépôt du PDZA et à son acceptation par la MRC, assurer un suivi de celui-ci et évaluer la possibilité de valoriser certaines matières putrescibles sur les terres agricoles de la MRC.	MRC	2022	Non réalisé	Le PDZA a été déposé uniquement au début de l'année 2018. Il a été accepté par le conseil des maires de la MRC et accepté en juillet 2018 par le MAPAQ. L'étude devrait porter sur l'orientation numéro 2 du PDZA, à savoir augmenter l'apport d'amendements en terres agricoles. Nous devons demander à une firme externe de faire l'étude à ce propos. La fermeture d'une importante usine de résidus marins dans la région, a ralenti le processus.
17	Augmenter la récupération des matières résiduelles et des débris de CRD ainsi que le réemploi aux écocentres en optimisant leur fonctionnement.	Étude pour améliorer la performance des écocentres. Aménager les écocentres en fonction d'augmenter cette performance.	MRC	2021	Réalisé en partie	Étude déposée par Chamard Stratégies Environnementales en juillet 2019 et présenté au comité de gestion des matières résiduelles. Les maires siégeant au comité n'ont pas accepté le projet, principalement en raison des coûts. Un autre projet sera déposé plus tard et présenté à nouveau au comité.
18	Ajouter deux points de dépôt des RDD et des matières visées par la REP dans la MRC et assurer la collecte des matières qui s'y retrouveront	Identifier les besoins réels et les zones où la génération est la plus importante en tenant compte de la distance des lieux déjà existants (écocentres) Implanter des points de dépôts dans des lieux pouvant accueillir ce type de résidus avec du personnel qualifié pour effectuer cette tâche.	MRC	2021	Réalisé en partie	Après vérification, le fonctionnement actuel semble convenir en distance et en achalandage. Ce point est traité dans l'étude du réaménagement des écocentres. Cette mesure sera probablement modifiée afin d'augmenter la capacité de réception dans nos installations déjà existantes. Des solutions ont été apportées dans l'étude de Chamard Stratégies Environnementales de juillet 2019, mais rien n'a été adopté pour les mêmes raisons que mentionné à la mesure 17.

19	Évaluer les modes de gestion et les quantités de matières résiduelles provenant des secteurs ICI et CRD	Étudier les modes de gestion des ICI et des générateurs de CRD sur le territoire afin de dresser un portrait exact des flux de matières pour ces secteurs.	MRC	2021	Réalisé en partie	Une étude plus approfondie impliquant une caractérisation des matières résiduelles afin de quantifier ce qui provient des secteurs ICI et CRD dans la collecte municipale sera nécessaire
20	Déléguer la compétence de la gestion des boues de fosses septiques à la MRC et en implanter la collecte.	Adopter un règlement au conseil de la MRC Rédiger un devis d'appel d'offres Mettre en place le système de collecte Informers les citoyens de la collecte, des objectifs et des règlements.	MRC	2020	Non réalisé	Les mesures 12 et 13 devront être finalisées avant de procéder à cette mesure.

Date: Juin 2021